



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-86058>

Département(s) de publication : **05**

Annonce n° **24-86058**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Le pouvoir adjudicateur est le Centre hospitalier intercommunal des Alpes du Sud de Gap-Sisteron, établissement support du GHT des Alpes du Sud. Conformément à la convention constitutive du Groupement Hospitalier de Territoire, le Maître d'Ouvrage est le Centre Hospitalier d'Embrun, établissement partie du GHT des Alpes du Sud.

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de l'opération du Nouvel Hôpital d'Embrun

Description : Concours de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de l'opération du Nouvel Hôpital d'Embrun

Identifiant de la procédure : 8a4f5602-aaab-4c5c-906c-de55a1fa56c3

Type de procédure : Autre procédure en plusieurs étapes

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71500000 Services relatifs à la construction

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Centre Hospitalier d'Embrun 8 rue Pierre et Marie Curie

Ville : EMBRUN

Code postal : 05200

Subdivision pays (NUTS) : Hautes-Alpes (FRL02)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Technique d'achat : Concours de maîtrise d'oeuvre restreint passé conformément aux articles L2125-1 2°, R2162-15 à R2162-26 du Code de la commande publique. Le marché porte sur une mission de base de maîtrise d'oeuvre ainsi que sur des missions complémentaires "Mise à jour diagnostic et esquisse " et "CSSI" conformément aux éléments indiqués dans le CCTP. La conclusion du marché n'est pas l'objet du concours. Le marché sera conclu avec le (ou les) lauréat(s) du concours, selon les dispositions de l'article R2122-6 du Code de la commande publique. Le montant prévisionnel des travaux est arrêté à 22 500 000 Euros HT y compris 1 500 000 Euros de travaux VRD. La durée du marché court à compter de sa date de notification jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement des travaux concernés par l'opération, elle est estimée à 68 mois. A l'issue de l'étape 1 candidatures, 3 opérateurs économiques seront retenus et admis à concourir. Au titre de l'étape 2, les candidats admis à concourir sont invités à remettre leurs prestations de niveaux ESQUISSE/DIAGNOSTIC anonymement. Le représentant du pouvoir adjudicateur et le maître d'ouvrage font intervenir un jury composé selon les modalités prévues aux articles R. 2162-22 et suivants du Code de la commande publique. En application de l'article R. 2162-21 du Code de la commande publique, une prime est allouée aux participants qui ont remis des prestations correspondant aux conditions fixées au règlement de consultation du concours. Au terme du concours, une prime maximale de 130 000 euros TTC sera versée à chaque candidat non retenu ainsi qu'au lauréat à condition que sa prestation réponde aux demandes du pouvoir adjudicateur. Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours. Les modalités d'organisation du concours sont décrites à l'article 1.4 du Règlement de concours.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de l'opération du Nouvel Hôpital d'Embrun

Description : Concours de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de l'opération du Nouvel Hôpital d'Embrun

Identifiant interne : 016-2024

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71500000 Services relatifs à la construction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Les critères d'évaluation des projets par les membres du jury sont mentionnés à l'article 7.1 du règlement de concours. Au sens des articles R2142-1, R2142-2 du Code de la commande publique, il est demandé des niveaux minimaux de capacité, liés et proportionnés à l'objet du marché et à ses conditions d'exécution. Les niveaux minimaux de capacité exigés sont les suivants : Capacité économique et financière : Moyenne du chiffre d'affaires global du candidat, entreprise seule ou ensemble des membres du groupement d'entreprises sur les 3 dernières années en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. La moyenne du chiffre d'affaires doit être supérieure à 2 millions d'euros HT. Capacités techniques et professionnelles : Le candidat présentera des capacités techniques et professionnelles couvrant les compétences suivantes : o Compétence architecturale détenue par un membre architecte inscrit à l'ordre dans les conditions données à l'article 2.1 du règlement de concours. o Compétence études techniques tous corps d'état portée par un bureau d'études tous corps d'état ou une pluralité de bureaux d'étude spécialisés ayant des compétences en structures, fluides, VRD, thermique, électricité, coordination des systèmes de sécurité incendie, BIM, économie de la construction . o Compétence en ingénierie Qualité Environnementale des Bâtiments (QEB) Seules les compétences énoncées ci-avant sont considérées comme des niveaux minimums de capacités au sens des articles précités. Le programme et les autres pièces du marché font toutefois état des attendus spécifiques sur l'opération et des compétences que ces objectifs pourront impliquer. Ainsi, il est porté à la connaissance des candidats qu'en complément des compétences demandées au titre des niveaux minimums de capacité, le candidat pourra compléter sa candidature par toute compétence qu'il juge utile au regard des caractéristiques du projet.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Au sens des articles R2142-1, R2142-2 du Code de la commande publique, il est demandé des niveaux minimaux de capacité, liés et proportionnés à l'objet du marché et à ses conditions d'exécution. Les niveaux minimaux de capacité exigés sont les suivants : Capacité économique et financière : Moyenne du chiffre d'affaires global du candidat, entreprise seule ou ensemble des membres du groupement d'entreprises sur les 3 dernières années en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. La moyenne du chiffre d'affaires doit être supérieure à 2 millions d'euros HT. Capacités techniques et professionnelles : Le candidat présentera des capacités techniques et professionnelles couvrant les compétences suivantes : o Compétence architecturale détenue par un membre architecte inscrit à l'ordre dans les conditions données à l'article 2.1 du règlement de concours. o Compétence études techniques tous corps d'état portée par un bureau d'études tous corps d'état ou une pluralité de bureaux d'étude spécialisés ayant des compétences en structures, fluides, VRD, thermique, électricité, coordination des systèmes de sécurité incendie, BIM, économie de la construction . o Compétence en ingénierie Qualité Environnementale des Bâtiments (QEB) Seules les compétences énoncées ci-avant sont considérées comme des niveaux minimums

de capacités au sens des articles précités. Le programme et les autres pièces du marché font toutefois état des attendus spécifiques sur l'opération et des compétences que ces objectifs pourront impliquer. Ainsi, il est porté à la connaissance des candidats qu'en complément des compétences demandées au titre des niveaux minimums de capacité, le candidat pourra compléter sa candidature par toute compétence qu'il juge utile au regard des caractéristiques du projet.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Les critères d'analyse des candidatures sont mentionnés dans l'article 5.2 du règlement de concours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critères de sélection des projets utilisés par le jury: Critère 1 : Qualité architecturale et fonctionnelle du projet (ordre d'importance 1) Critère 2 : Qualité technique et environnementale du projet (ordre d'importance 2) Critère 3: Adéquation du projet avec son enveloppe financière et calendaire, y compris phasage de l'opération (ordre d'importance 3). A l'issue du concours (Etape 2) un seul ou plusieurs lauréats seront désignés: le ou les offres remises seront analysées et classées par application des critères ci-dessous : Critère 1 : Prix à 50 % Critère 2 : Pertinence de l'équipe ainsi que de l'affectation des temps et des rôles à 20 % Critère 3 : Qualité de la méthodologie proposée à 30 %

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/09/2024 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : ORG-0002

Adresse postale : 22 rue de Breteuil

Ville : Marseille cedex 06

Code postal : 13281

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Le pouvoir adjudicateur est le Centre hospitalier intercommunal des Alpes du Sud de Gap-Sisteron, établissement support du GHT des Alpes du Sud. Conformément à la convention constitutive du Groupement Hospitalier de Territoire, le Maître d'Ouvrage est le Centre Hospitalier d'Embrun, établissement partie du GHT des Alpes du Sud.

Numéro d'enregistrement : ORG-0001

Adresse postale : 1 place Auguste Muret

Ville : GAP

Code postal : 05000

Pays : France

Point de contact : Cellule des Marchés Publics

Adresse électronique : cellulemarches@chicas-gap.fr

Téléphone : 0492402804

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 6f570eec-8340-4249-b81f-2ff2a1fc489e - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 19/07/2024 à 17:34

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/07/2024